

# RAPPORT DE CAPITALISATION

RENFORCER LA RÉSILIENCE  
DES RIZICULTEURS DE LA VALLÉE  
DU FLEUVE SÉNÉGAL  
PAR L'APPROCHE CHAMPS ÉCOLES  
PRODUCTEURS INTÉGRANT  
LE SYSTÈME DE RIZICULTURE INTENSIF





M. Zakaria Sambakhé, IPAR  
Dr Paul Ndiaga Ciss, IPAR

---

**Avec les contributions :**

Dr Sidy Tounkara, IPAR  
Dr Laure Tall, IPAR  
Dioulli Kane, IPAR  
Aboubakry Diallo, IPAR  
Djibril Diallo, IPAR  
Dr Alioune Diallo, ANCAR  
Papa Gueye, ANCAR  
Ousmane Dianka, ANCAR

---

Conception & Design :  
Charles NDIAYE  
78 367 09 64

---

IMPRIMERIE :  
IMPRESS  
33 848 41 92



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>ANCAR</b>	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
<b>AVD</b>	Association Villageoise de Développement
<b>CAR</b>	Conseiller Agricole et Rural
<b>CDN</b>	Contribution Déterminée au niveau National
<b>CDP</b>	Conseil Départemental de Podor
<b>CEP</b>	Champ Ecole Producteur
<b>CNAAS</b>	Caisse Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
<b>CNCR</b>	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
<b>COINS</b>	Co-développement d'Innovations pour la gestion durable des terres dans les Systèmes d'exploitation familiales d'Afrique de l'Ouest
<b>DyTAEL</b>	Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale
<b>DyTAES</b>	Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization of the United Nations
<b>FFS</b>	Farmers Field School
<b>GDT</b>	Gestion Durable des Terres
<b>GES</b>	Gaz à Effet de Serre
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>INP</b>	Institut National de Pédologie
<b>IPAR</b>	Initiative Prospective Agricole et Rurale
<b>ISEP</b>	Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel
<b>ISRA</b>	Institut Sénégalais de recherches Agricoles
<b>LBA</b>	La Banque Agricole
<b>MASAE</b>	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation de Producteurs
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PIV</b>	Périmètre Irrigué Villageois
<b>SAED</b>	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta de la Falémé et de la Vallée du Fleuve Sénégal
<b>SRI</b>	Système de Riziculture Intensif
<b>UGB</b>	Université Gaston Berger
<b>UJAK</b>	Union des Jeunes Agriculteurs du Koyli Wirndé
<b>USE/PIP</b>	Union pour la Solidarité et l'Entraide/Programme Intégré de Podor
<b>ZVFS</b>	Zone Vallée du Fleuve Sénégal



# TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	5
Liste des tableaux	6
Liste des photos	6
Résumé	8
1. Contexte et justification	8
2. Objectifs de la capitalisation	10
3. Résultats attendus	10
4. Résumé de la méthodologie de capitalisation	10
5. Définition et compréhension du concept de CEP intégrant un SRI par les acteurs	11
5.1. Définition d'un CEP intégrant un SRI	11
5.2. Ce qu'il faut comprendre du CEP intégrant un SRI	11
6. Démarche inclusive et participative dans le processus de mise en place du CEP	12
6.1. Phase 1 : Diagnostic participatif	12
6.2. Phase 2 : Enquête de base	13
6.3. Phase 3 : Mise en place du CEP intégrant le SRI	13
7. Les résultats et limites de l'expérience	16
7.1. Des résultats encourageants qui suscitent de l'espoir chez les productrices et producteurs des deux CEP	16
7.2. Résultat 1 : Amélioration des rendements et l'autonomie alimentaire	17
7.3. Résultat 2 : Réduction des coûts de production	17
7.4. Résultat 3 : L'estimation des bénéfices nets (bénéfices – coûts) pour chaque traitement et la rentabilité des Investissements	18
7.5. Résultat 3 : Allègement de la charge de travail des femmes	19
7.6. Résultat 4 : Durabilité environnementale	19
8. Niveau de connaissance et d'application des principes du SRI dans les CEP par les producteurs de l'UJAK et de l'Union de Galoya	20
9. Les facteurs clés de succès et les obstacles rencontrés	22
10. Les contraintes et limites rencontrées	23
10.1. Un problème de ciblage des villages et des bénéficiaires dans le CEP de Décollé	23
10.2. Le taux d'absentéisme élevé à cause de l'éloignement du site et d'un problème de moyens	23
10.3. Déficit de coordination et d'engagement sur le CEP de Décollé	23
10.4. Retard dans le démarrage des travaux au niveau des CEP de Décollé	23
10.5. Contraintes techniques liées à la structure des parcelles et l'absence d'équipements	23
11. Les acteurs clés et leurs rôles dans la mise en place de l'expérience CEP intégrant un SRI	24
12. Les leçons apprises de l'expérience	24
13. Recommandations	25
13.1. Recommandations à l'attention des services techniques et de l'Etat (ANCAR, SAED, ISRA, UGB, MASAE)	25
13.2. Recommandations à l'attention des OP porteuses de l'expérience	26
13.3. Recommandations à l'attention de l'IPAR et des OSC partenaires	26
14. Conclusion et perspectives	27
Références bibliographiques	28
Annexe : Outils de collectes (Guide d'entretien)	28



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Itinéraires techniques de rentabilité du SRI et de la PP	15
Tableau 2 : Analyse économique comparative entre la PP et le SRI	22
Tableau 3 : Analyse de la rentabilité économique du SRI	23
Tableau 4 : Des indicateurs des niveaux de connaissance et d'application du SRI dans les deux CEP.	26
Tableau 5 : Niveau de connaissance et d'application des innovations (SRI) par les productrices et producteurs de l'UJAK (CEP de Décollé)	27
Tableau 6 : Niveau de connaissance et d'application de la technique et innovation SRI par les producteurs de l'Union de Galoya (CEP de Thilambol)	28
Tableau 7 : Des facteurs de succès, obstacles et pistes de solutions	29
Tableau 8 : Rôles des acteurs clés impliqués pendant et après l'expérience	32

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Echange entre les producteurs et les techniciens	10
Photo 2 : Equipe IPAR chargée de la capitalisation et l'équipe de l'Union de Galoya	13
Photo 3 : Tableau d'identification des parcelles expérimentales du CEP	15
Photo 4 : Pépinières (gauche), désherbage des parcelles (milieu) et mesure de GES (droite)	17
Photo 5 : Entretien entre l'équipe de l'IPAR et l'adjoint du Préfet de Podor	18
Photo 6 : Récolte du riz du CEP de Thilambol	20
Photo 7 : Séance de formation et de partage sur les techniques du SRI au niveau du CEP de Thilambol	24



# RÉSUMÉ



# RÉSUMÉ

L'exercice de capitalisation conduit par IPAR dans le département de Podor, dans la vallée du fleuve Sénégal, a porté sur les Champs Écoles Producteurs (CEP) intégrant un Système de Riziculture Intensif (SRI). Cette recherche-action avait pour objectif d'évaluer le processus de mise en œuvre des CEP-SRI, d'analyser la pertinence du paquet technique et technologies agroécologiques utilisées, les résultats enregistrés et de tirer les enseignements des facteurs de réussite et des défis rencontrés.

Bien qu'il y ait eu des difficultés initiales liées au ciblage des membres du CEP de Décollé, les résultats de cette capitalisation révèlent que, les techniques mises en œuvre dans le CEP de Thilambol par l'équipe du projet COINS, en partenariat avec les agents de l'ANCAR ont donné des résultats satisfaisants et significatifs pour les productrices et producteurs de riz qui exploitent des parcelles de 0,20 à 0,25 ha. Ainsi, dans un contexte marqué par les changements climatiques, la dégradation des terres et la baisse des rendements, l'adoption de pratiques agroécologiques durables s'est imposée comme une solution pertinente pour une meilleure gestion des ressources naturelles et un renforcement des capacités de résilience des exploitations familiales.

En outre, la capitalisation a également mis en évidence l'acquisition des connaissances des acteurs sur le SRI et l'adoption en cours dans leurs propres parcelles. Mieux encore, des producteurs non bénéficiaires des CEP, séduits par les innovations introduites dans le CEP, ont exprimé leur volonté de reproduire cette expérience dans leurs parcelles. Ceci témoigne de l'adoption progressive de ces pratiques, tant par les membres des CEP que par d'autres producteurs. Au-delà des changements positifs d'attitudes et de comportements des producteurs, d'autres résultats concrets sont visibles sur le terrain, à travers notamment : (1) une amélioration des rendements et de l'autonomie alimentaire grâce à l'auto consommation ; (2) une réduction des coûts de production, (3) une diminution de la pénibilité du travail des femmes, (4) une durabilité environnementale accrue.

Pour répondre aux contraintes identifiées, l'équipe de l'IPAR en collaboration avec les services techniques concernés (ANCAR, SAED, INP, etc.), travaillent à valider ces innovations qui se sont révélées adaptées aux contraintes des producteurs, qu'elles soient environnementales, techniques, socioculturelles ou économiques. L'adoption de pratiques agroécologiques et de systèmes agricoles durables apparaît ainsi comme une réponse efficace aux effets néfastes des changements climatiques.

Enfin, les principales recommandations issues de cette capitalisation, notamment l'intégration des CEP-SRI dans les politiques publiques de lutte contre les changements climatiques, seront présentées lors des débats publics. Cette démarche vise à contribuer activement à la stratégie nationale de résilience et de souveraineté alimentaire.

## 1. Contexte et justification

Le projet « Co-développement d'Innovations pour la gestion durable des terres dans les Systèmes d'exploitations familiales d'Afrique de l'Ouest » (COINS)<sup>1</sup> conçu à partir des expériences du Ghana (Zone Nord) et du Sénégal (département de Podor dans la Vallée du Fleuve Sénégal) vise à « inciter et permettre des pratiques d'agriculture et d'utilisation des terres durables et des mécanismes de gouvernance associés pour améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire tout en augmentant le capital naturel en inversant la dégradation des terres et en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources».

Pour cela, des approches nouvelles sont nécessaires pour mieux outiller les agriculteurs à développer des stratégies de gestion et d'atténuation des risques multiformes. COINS repose ainsi sur une approche paysagère qui combine :

Une modélisation, un suivi et une science des données de pointe pour cibler :

<sup>1</sup>- <https://sustainable-landmanagement-africa.net/project/coins-fr/>

- Des pratiques améliorées de gestion des cultures et des exploitations agricoles favorisant l'intensification durable sur des terres productives
- Des pratiques de restauration de la fertilité des sols dégradés, améliorant la fourniture de services systémiques et renforçant le capital naturel l'opérationnalisation de mécanismes incitatifs incluant :
  - des stratégies complètes de gestion des risques , un programme d'incitation et de suivi pour la gestion et la restauration durables des terres pour les agriculteurs partenaires de COINS , le co-développement d'un ensemble de services de conseil aux agriculteurs pour la mise en œuvre des pratiques d'agriculture et d'utilisation durables des terres, de sorte que l'atteinte des résultats souhaités soit soutenue par une approche multi-acteurs organisée et facilitée au sein du laboratoire d'innovations sur l'intensification durable pour les deux régions d'étude ».

Dans ce cadre IPAR a signé, avec ANCAR/ZVFS, une convention puis un protocole pour la mise en place de Champs Écoles Producteurs (CEP) sur le Système de Riziculture Intensif (SRI) auprès de l'Union de Galoya et de l'UJAK. Le processus a été conduit jusqu'à son terme pour l'Union de Galoya et interrompu pour l'UJAK. Toutefois, l'atelier d'évaluation a été organisé sur les deux cas pour tirer les leçons apprises et produire un rapport d'évaluation (IPAR et ANCAR, 2025).

En effet, le riz, l'une des céréales les plus consommées dans la zone avec le sorgho et le maïs, voit ses rendements de production (4 à 5,5 t/ha) faibles malgré les efforts fournis par les producteurs et les différentes structures d'encadrement qui accompagnent les riziculteurs et les rizicultrices. Le SRI est considéré comme une pratique agroécologique clé dans la gestion durable des terres, de l'eau mais aussi dans l'amélioration des rendements.

Le CEP, outil essentiel de vulgarisation des techniques agricoles, offre un espace d'échanges et d'apprentissage pour les producteurs. L'ANCAR en fait aujourd'hui un puissant levier de diffusion et d'adoption de technologies dans le cadre de sa mission d'appui conseil et d'encadrement des producteurs.

Pour mieux apprécier le projet COINS, une étude de capitalisation a été initiée par l'IPAR, dans le cadre du projet « Adaptation territoriale et résilience à la dégradation des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique au Sénégal et en Afrique de l'Ouest », financé par la Fondation Bosch, sur deux CEP-SRI : celui de Thilambol avec l'Union de Galoya et celui de Décollé avec l'UJAK.

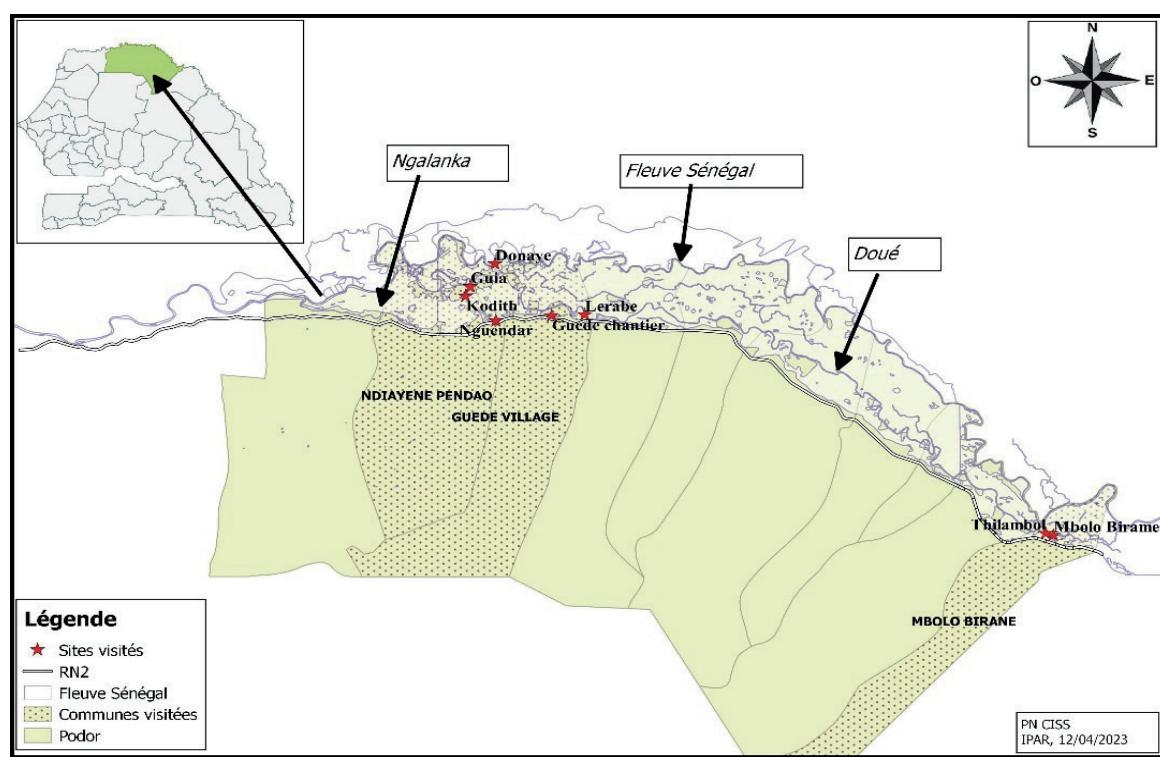


Figure 1 : Zone d'intervention du projet, département de Podor



## 2. Objectifs de la capitalisation

La capitalisation vise à :

- Documenter le processus de mise en place d'un CEP intégrant un SRI, les leçons apprises y compris, la description des facteurs de réussite et des défis ;
- Centraliser les résultats dans un produit d'apprentissage et une boîte à outils qui peuvent être utilisés comme ressources pratiques pour soutenir la mise à l'échelle du SRI ;
- Maintenir la dynamique partenariale et collaborative entre les parties prenantes de cette initiative pour plus d'efficacité dans les interventions.

## 3. Résultats attendus

Une documentation et un partage large de l'expérience des champs écoles producteurs intégrant le SRI auprès des différentes parties prenantes ;

Une boîte à outils sur l'utilisation et l'expérimentation des champs écoles producteurs sur le SRI ;

Une dynamique partenariale et collaborative pérenne entre les différentes parties prenantes.

## 4. Résumé de la méthodologie de capitalisation

Pour la collecte de données qualitatives, nous avons procédé à un échantillonnage raisonné. L'objectif était de cibler les personnes ayant contribué à la mise en œuvre directe des CEP intégrant le SRI (paquet de services innovants).

La capitalisation a débuté par la sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'étude. En effet, l'atelier de restitution des résultats de la prospective territoriale sur la gestion durable des terres dans le système de riziculture intensif dans le département de Podor a permis à l'équipe de capitalisation de rencontrer les acteurs impliqués dans l'expérience du CEP et de prendre des rendez-vous en vue de faciliter la planification des interviews.

Ainsi, nous avons pu administrer le guide d'entretien à cinq (05) services techniques et autorités administratives parties prenantes (3 membres de l'ANCAR, 1 autorité administrative, 1 Secrétaire général du Conseil départemental). Les organisations de producteurs et acteurs de la société civile impliqués ont également été interviewés : 1 animateur de la DyTAEL de Podor, 6 membres de l'UJAK, 5 membres de l'Union de Galoya ainsi que 10 producteurs et productrices accompagnés par l'UJAK. En raison d'un conflit de calendrier, les autres membres de l'UJAK n'ont pas pu participer aux interviews et focus group comme prévu. L'alternative trouvée par l'équipe a été d'impliquer les animateurs de l'UJAK et mener des entretiens téléphoniques avec les 15 autres producteurs. Du côté de Thilambol, les 25 producteurs et productrices accompagnés par Union de Galoya ont pris part aux différents focus groups organisés sur le terrain.



Photo 1 : Echange entre les producteurs et les techniciens



Pour rappel, le guide d'entretien a été élaboré sur la base des objectifs de capitalisation de l'expérience des CEP intégrant un paquet de services au profit des producteurs et productrices membres de l'UJAK et de l'Union de Galoya. L'équipe de l'IPAR en charge de la capitalisation a privilégié une démarche de co-construction pour faciliter l'appropriation des résultats et des connaissances produits par l'expérience CEP intégrant un SRI. Au total, une cinquantaine d'acteurs ont pris part à cet exercice de capitalisation sous forme de focus group (04) entretiens semi structurés (05) et parfois d'entretiens téléphoniques. Nous avons combiné la collecte des données primaires avec une revue documentaire pour apprécier l'importance du travail mené par les acteurs et chercheurs sur la mise en place des CEP intégrant un SRI.

Il ressort de l'exploitation des documents disponibles sur l'approche CEP et du travail effectué par l'IPAR dans le cadre du projet COINS que la recherche-action a permis de mettre en place des principes de collaboration et d'apprentissage entre des acteurs étatiques et non étatiques, dans l'optique d'un enrichissement mutuel des connaissances. Ces principes de collaboration et d'apprentissage sont adossés à un dispositif administratif (l'équipe du projet y compris avec les partenaires de mise en œuvre), ce qui lui confère un caractère institutionnel. Par ailleurs, cette démarche a fait émerger des dynamiques sociales, modifié des perceptions et a permis de familiariser les producteurs/trices à une approche plus rigoureuse pour leurs expérimentations et leurs passages à l'échelle.

## 5. Définition et compréhension du concept de CEP intégrant un SRI par les acteurs

### 5.1. Définition d'un CEP intégrant un SRI

De l'avis des acteurs rencontrés, le CEP se définit comme : « une école qui se déroule dans un champ tout au long d'une saison d'une culture, regroupant des producteurs qui échangent, partagent leurs expériences et connaissances, effectuent des recherches, discutent et prennent des décisions sur la gestion du champ ». Dans cette expérience, l'innovation a été l'introduction du Système de Riziculture Intensif (SRI) dans le CEP, expérimenté par l'IPAR et ses partenaires. L'objectif était de permettre aux producteurs de maîtriser et d'adopter les principes de la pratique du SRI (Source membres des CEP et des techniciens de l'ANCAR).

### 5.2. Ce qu'il faut comprendre du CEP intégrant un SRI

Le CEP est une approche participative qui a été introduite au Sénégal vers les années 2000. Pour sa mise en œuvre technique, il se déroule au niveau communautaire dans les champs avec un groupe de 25 à 30 producteurs et productrices. Ces derniers sont sélectionnés selon des critères tels que : l'appartenance à une organisation de producteurs (OP), membre d'une Association Villageoise de Développement (AVD), ou un Groupement de femmes productrices sous forme de Groupement d'Intérêts Economiques (GIE), disposant d'une parcelle ou d'un casier rizicole. La morphologie de la parcelle doit être plate c'est-à-dire non déséquilibrée et disposer d'un système d'irrigation de qualité pour faciliter l'écoulement de l'eau vers les champs de riz. Pour l'animation du champ école, les membres se réunissent une fois par semaine pour suivre une parcelle de formation tout au long d'une saison de culture et apprendre ensemble à résoudre les problèmes de production. Le principe est de conduire une culture saine, d'observer toutes les interactions autour de la plante, d'identifier les potentialités et les contraintes, d'expérimenter des solutions et de choisir l'itinéraire technique le plus prometteur et le plus adapté au contexte du producteur et de la productrice. Le CEP facilite l'intégration de techniques en tenant compte à la fois des capacités des producteurs et des ressources naturelles accessibles. Le CEP permet d'apprendre à raisonner sur les techniques de production agricole en lien avec l'écosystème.

L'introduction du SRI n'a pas été simple car les producteurs avaient déjà assimilé des techniques traditionnelles de culture depuis plusieurs années. Il est, donc, compréhensible qu'une innovation comme le CEP intégrant le SRI ne soit pas adoptée rapidement par les producteurs, le changement de comportement obéissant à des logiques intersectorielles et multidimensionnelles. Pour atteindre les résultats visés, il a, donc, fallu travailler en étroite intelligence avec les OP (UJAK et l'Union de Galoya), les services de l'ANCAR et d'autres partenaires stratégiques impliqués dans cette expérience.



#### Encadré 1 : Histoire des champs écoles producteurs ou paysans

Les premières parcelles paysannes d'expérimentation implantées sous l'appellation "champs-école paysan" (FFS, Farmer Field Schools) l'ont été en 1989 en Indonésie par la FAO, sur le thème de la lutte intégrée contre les ravageurs du riz, en réponse à la Révolution Verte. Cependant, ces champs-écoles s'inscrivent dans un mouvement plus large et, par endroits, bien antérieurs. Les parcelles paysannes d'expérimentations sont considérées comme un outil essentiel de recherche-action permettant d'associer et de faire co-évoluer les savoirs des paysans souhaitant innover et ceux de techniciens et de chercheurs. Toutes ces démarches ont eu également pour but le développement des personnes et leurs capacités à rechercher par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes.

Depuis les premiers champs-écoles en 1989, la méthode Champ-Ecole Paysan a été reprise dans de nombreuses régions du globe et étendue à d'autres domaines tels que l'élevage, la gestion communautaire des forêts ou encore la santé humaine (Gallagher, 2003). Il existe plusieurs manuels détaillant les étapes identifiées (par exemple au Niger (2013) et au Kenya (Hagiwara et al., 2011). Le processus présenté comprend la formation de facilitateurs aux principes de l'éducation non-formelle (NFE, Non-Formal Education) et au processus de développement participatif de technologies (PTD, Participatory Technology Development). Les groupes champs-écoles mettent en œuvre une méthode d'analyse de l'agroécosystème (AESA, Agro Ecosystem Analysis), qui constitue l'activité essentielle. Les autres activités proposées (spécifiques à un thème, ou construisant la dynamique de groupe) étant conçues pour l'appuyer (Gallagher, 2003). La méthode FFS a été reprise par plusieurs organismes ou projets, recouvrant aujourd'hui des situations diverses allant d'une volonté de vulgarisation de techniques (parcelles de démonstrations) à des démarches paysannes reposant sur la remise en question des systèmes agricoles. Les agriculteurs/trices se retrouvent périodiquement sur une parcelle, font ensemble la culture du champ, un animateur aiguille leur regard, les aide à se questionner et à analyser les résultats. La parcelle est aussi un lieu d'accueil de visites d'échanges entre des groupes pratiquant la même approche, qui permettent le croisement et la confrontation d'expériences, de nouveaux questionnements. Cette approche faiblement hiérarchisée vise à permettre un débat riche et constructif et une diffusion horizontale des connaissances. Il s'agit d'une méthode pour des paysan(ne)s et technicien(ne)s s'engageant dans un processus de co-construction et d'apprentissage mutuel, qui diverge d'une approche "descendante" (verticale), où le rôle des producteurs/trices est restreint à l'application des recommandations des agronomes. Les champs-écoles sont donc un espace privilégié pour l'échange d'expériences et de connaissances entre producteurs/trices et/ou entre producteurs/trices et techniciens/ciennes (Bassirou, 2009). Ils permettent en outre de mettre en place des essais, sans impacter la production des paysan(ne)s. Ces essais, menés avec une approche scientifique, permettent de mettre au point des références adaptées localement et offrent une base pour la diffusion des innovations ainsi validées. Au Sénégal, cette pratique est maintenant bien intégrée dans les approches alternant la recherche et l'action. L'IPAR, à travers le projet COINS, a voulu ajouter sa pierre à l'édifice pour des pratiques agricoles durables et économiques bénéfiques pour les exploitations familiales.

## 6. Démarche inclusive et participative dans le processus de mise en place du CEP

Le processus de mise en place du CEP intégrant un SRI a obéi à une logique itérative par la recherche-action et participative grâce à l'implication des producteurs/trices des deux CEP à toutes les étapes, du processus d'innovation à la capitalisation.



Photo 2 : Equipe IPAR chargée de la capitalisation et l'équipe de l'Union de Galoya



## 6.1. Phase 1 : Diagnostic participatif

Le diagnostic participatif a marqué le début du processus. Il a commencé par des séries de rencontres dans les villages auprès de certains acteurs clés (chef de villages, GIE, producteurs). Ces rencontres ont permis d'établir une carte du terroir villageois et de la zone du champ-école. Les équipes ont, ensuite, recensé les pratiques agricoles courantes dans le terroir villageois et analysé les caractéristiques de la parcelle retenue. Par la suite, l'équipe a procédé à l'identification, la justification et la hiérarchisation des objectifs, des thèmes et des innovations retenues pour les CEP. Cette étape a également permis de définir les conditions d'adhésion des producteurs et productrices au CEP. Elles peuvent être résumées comme suit :

- (I) Être un producteur ou une productrice reconnu(e) dans le village ;
- (II) Être disponible pour participer aux travaux collectifs ;
- (III) S'engager à adopter et partager les expériences aussi bien avec les membres qu'avec les non-membres du CEP.

## 6.2. Phase 2 : Enquête de base

Une enquête plus approfondie a permis d'avoir une idée claire des sites proposés (localisation des différents sites, état des parcelles, état des canaux d'irrigation, accessibilité) afin de décider lequel des sites abriterait le CEP. Ces enquêtes de base ont été réalisées au sein des villages des GIE proposés et ce sont déroulées en quatre étapes :

**Etape 1** : la phase de sensibilisation qui a consisté à informer les autorités (chefs de village, les présidents de GIE et notables) de l'existence du projet COINS, de ses objectifs et de l'importance du SRI comme un outil agroécologique pour améliorer les rendements et les productions tout en préservant l'environnement.

**Etape 2** : la phase d'identification des villages ciblés qui a permis d'étudier et de décrire les profils historiques des villages/terroirs, d'analyser les moyens de subsistance, d'identifier les problèmes, de cartographier les ressources et les services et d'établir les calendriers saisonniers et les calendriers des activités journalières.

**Etape 3** : la phase de l'enquête proprement dite qui a permis de recueillir des informations sur l'exploitation avec les outils précités et de restituer les résultats auprès des populations ayant assisté à ces séances. Les données collectées ont permis d'apporter des correctifs avant la validation.

**Etape 4** : La phase de production du rapport de l'enquête de base avec un document qui revient sur les objectifs de l'enquête, l'étape de sensibilisation, la collecte et l'exploitation de données. Il donne un aperçu global des innovations prévues. Son contenu a été partagé avec les parties prenantes pour recueillir les observations techniques avant validation et partage.

## 6.3. Phase 3 : Mise en place du CEP intégrant le SRI

L'innovation dans cette expérience a consisté à introduire le SRI dans les CEP des sites de Décollé et de Thilambol. Chaque site, d'une superficie de 0,20 ha, a été divisé en deux parcelles de 0,10 ha chacune : une pour le SRI et l'autre pour la Pratique Paysanne (PP), en appliquant les pratiques suivantes (voir tableau 1).

Tableau 1: Itinéraires techniques de rentabilité du SRI et de la PP

Facteurs	SRI	PP
Semence (Variété)	Sahel 177 niveau R1	Sahel 177 niveau R1
Semence (Quantité)	2 kg	6 kg
Fumure de fond	500 kg Compost ou Matière organique	DAP 10 kg
Semis des pépinières	Semis en ligne	Semis à la volée
Repiquage	Plants vigoureux âgés de 20 jours (1 brin/poquet)	Repiquage des plants âgés de 23 jours
Ecartements	En ligne 20 x 20 cm	Repiquage en foule
Entretien des cultures	Sarclo-binage (2 fois)	Utilisation d'herbicides
Fumure d'entretien		
Urée	10 kg en trois fractions : <ul style="list-style-type: none"><li>• 8 kg début tallage ;</li><li>• 8 kg initiation paniculaire ;</li><li>• 2 kg montaison</li></ul>	35 kg en deux fractions : <ul style="list-style-type: none"><li>• 10 kg Urée + 10 kg DAP au 14e jour après repiquage ;</li><li>• 25 kg en montaison-épiaison</li></ul>
NPK (9-23-30)	5 kg en épiaison	

Source : Données étude expérimentale IPAR et ANCAR, 2025





Photo 3 : Tableau d'identification des parcelles expérimentales du CEP

#### **Etape 1 : Choix des sites et des producteurs**

Les deux sites ont été identifiés et délimités, leurs coordonnées géographiques ont été enregistrées (X= 0509001 et Y= 1828330 pour le site de Décollé et X= 624606 et Y= 1778527 pour le site de Thilambol) et le travail du sol (labour et planage) a été réalisé. Pour le choix du site, les techniciens ont privilégié les éléments suivants : une parcelle plate et un système d'irrigation en place, une accessibilité facile et une proximité avec les parcelles personnelles des participants. La capacité des producteurs à diffuser la formation à d'autres producteurs non formés a également été prise en compte. Il faut noter l'engouement et la motivation des producteurs à embrasser des innovations pour une gestion durable des terres et des ressources naturelles.

#### **Etape 2 : Mise en place des pépinières**

Les pépinières ont été mises en place dans les deux sites avec la variété de riz Sahel 177 niveau R1. A raison de 10 kg/ha, soit 1 kg pour les 0,10 ha, elles ont été semées en ligne au niveau du site Thilambol et à la volée au niveau du site de Décollé.

#### **Etape 3 : Repiquage**

La parcelle a d'abord été labourée, puis un bon planage a été appliqué. La parcelle du SRI a reçu 500 kg de matière organique, utilisée comme fumure de fond et appliquée avant le repiquage. Les plantes ont été repiquées en ligne après une durée de pépinière de 12 jours sur le site de Thilambol et de 16 jours sur le site de Décollé avec un brin par poquet.

Le repiquage a été précédé de séances de sensibilisation sur l'importance d'observer des écartements de 20 sur 20 cm (ou 25/25 cm) et sur le repiquage d'un brin par poquet. En effet, cette technique de repiquage permet d'économiser les semences, de favoriser un bon tallage du riz et d'augmenter les rendements.

#### **Etape 4 : Entretien des parcelles**

L'entretien des parcelles est une étape importante de l'expérience car un mauvais entretien entraîne des retards dans l'itinéraire de production des plantes. Par exemple, les parcelles du site de Décollé ont été mal entretenues, ce qui a encouragé leur enherbement. Une séance de désherbage manuel a été organisée par l'animateur conseiller agricole et rural (CAR). Outre le fait d'un mauvais entretien, l'abandon de la parcelle n'a pas pu être évité à cause des problèmes d'irrégularités de



l'irrigation des parcelles, d'intrusion du bétail dans les champs et d'absence des participants éloignés du site. Le site de Thilambol, en revanche, a été bien entretenu et conduit jusqu'à son terme (maturité).

#### **Etape 5 : Récolte et estimation des rendements**

Cette activité n'a été menée que sur le site de Thilambol, où le CEP a été animé jusqu'à la récolte. Un carré de rendement a été effectué par le CAR pour estimer les résultats. Il a permis d'apprécier le travail abattu, les efforts consentis et l'apport significatif de CEP intégrant un SRI. Cela a aussi permis de se projeter avec plus de certitude sur l'importance d'adopter une agriculture soucieuse d'une gestion durable des terres (GDT), d'une utilisation rationnelle et durable de l'eau et des semences.

#### **Etape 6 : Innovation dans le CEP**

L'innovation dans le CEP de Thilambol a été l'une des étapes les plus importantes de cette expérience. Elle a consisté à introduire des capteurs automatiques et à effectuer des mesures avec l'aide des agents de l'ANCAR pour évaluer l'impact de la technologie du SRI sur l'environnement. Cela a consisté à mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les indices spectraux de la culture du riz au niveau de la parcelle du SRI et celle de la PP afin de comparer les deux pratiques. Toutes ces mesures ont été effectuées avec la participation effective des producteurs de Thilambol.

#### **Encadré 2 : L'autorité administrative de Podor dégage des pistes pour une prise en compte du CEP intégrant un SRI dans les politiques publiques.**

« Cet exercice de capitalisation est très important pour nous autorités. Car des projets sont souvent mis en œuvre sans savoir les impacts sur les populations cibles. D'ailleurs, votre venue (équipe d'IPAR) coïncide avec la visite du ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'élevage dans la zone de Podor. Cette visite du ministre témoigne de la volonté du gouvernement de faire de la production rizicole dans la Vallée du fleuve un levier essentiel dans la souveraineté alimentaire. Le CEP intégrant un SRI est une innovation de taille, une alternative efficace pour restaurer les terres dégradées, réduire l'usage d'eau, augmenter les rendements des productrices et producteurs surtout dans un contexte de changement climatique. C'est pourquoi, je salue ces initiatives des CEP intégrant un SRI de l'IPAR, d'autant plus que les activités mises en œuvre depuis le début du projet et les accompagnements techniques ont permis de sensibiliser les producteurs afin qu'ils prennent conscience de la dégradation des terres, de la lutte contre le changement climatique, des pertes post-récoltes et de l'identification des contraintes à la production. C'est pourquoi, je me réjouis que vous ayez décidé de documenter cette expérience notamment le CEP pour apprécier les résultats et tirer les enseignements. Nous ne manquerons pas de transmettre le message des producteurs au ministre de l'Agriculture pour qu'il y ait une meilleure intégration dans les politiques publiques en matière de stratégie de résilience »

*(L'adjoint au préfet de Podor M. Sidibé).*



Photo 4 : Pépinières (gauche), désherbage des parcelles (milieu) et mesure de GES (droite)



Photo 5 : Entretien entre l'équipe de l'IPAR et l'adjoint du Préfet de Podor

## 7. Les résultats et limites de l'expérience

L'expérience du CEP intégrant le SRI a été considérée par les producteurs et productrices comme une véritable avancée pour l'agriculture en général et la riziculture en particulier. Ce constat a été fait non seulement par les producteurs mais aussi par les agents de l'ANCAR et certains acteurs de développement tels que les membres de la DyTAEL Podor.

### 7.1. Des résultats encourageants qui suscitent de l'espoir chez les productrices et producteurs des deux CEP

Malgré les contraintes notées sur le site de Décollé (taux d'absentéisme élevé, non maîtrise de certaines techniques du SRI, etc.), l'expérience de Thilambol continue de faire des émules et d'attirer de plus en plus de personnes. Les producteurs et productrices interviewées lors des focus groups se sont déclarés satisfaits du déroulement des opérations sur les CEP. Près de 100% des producteurs du CEP de Thilambol rencontrés soutiennent maîtriser les différentes techniques et innovations et les appliquent dans leurs champs avec des résultats satisfaisants. Même des producteurs non formés par le CEP ont adopté la pratique du SRI après l'avoir observée chez leurs pairs et commencé à la mettre en œuvre dans leurs parcelles.

A Décollé, les producteurs avaient commencé à entrevoir des résultats prometteurs mais entre l'éloignement du village porteur du CEP, le taux élevé d'absentéisme des membres, la faible application des innovations, le déficit de coordination entre l'OP et les AVD et le suivi limité des CEP par les animateurs, l'arrêt a été précoce et l'expérience n'a pas pu se terminer. Les producteurs de Décollé ont exprimé des regrets de voir cette expérience s'arrêter si tôt, alors qu'elle avait suscité beaucoup d'espoir au début du processus. Selon eux, les leçons ont été apprises pour éviter de reproduire les mêmes erreurs et corriger les manquements notés. Rien n'est perdu car les producteurs/productrices appliquent désormais les techniques de repiquage en ligne, respectent les écartements de 20 à 25 cm et utilisent la fumure organique.

Ils sollicitent l'IPAR et l'ANCAR pour leur accorder une seconde chance, en tenant compte des évaluations faites pour corriger les manquements et relancer le CEP. Car comme ils le soulignent, le changement peut parfois prendre du temps avant de se concrétiser. A la SAED, ils demandent des aménagements pour mieux irriguer les périmètres rizicoles.



Photo 6 : Récolte du riz du CEP de Thilambol

### **Témoignage 2 : Aïssata Issa Ba, Souleymane Racine Diagne et Aïssata Siré Thiam producteurs/trices et membres du CEP de Décollé expriment leurs regrets**

« Nous avions démarré avec deux champs : un champ expérimental pour le SRI et un autre champ où l'on faisait du riz conventionnel. Au début, la différence était nette et nous étions très motivés par l'envie d'apprendre une nouvelle pratique. Mais, il y a eu des problèmes de désherbage manuel et nous avons pu faire le désherbage. Il y avait aussi un problème pour disposer du gasoil à cause du retard dans les contributions des membres. Finalement, nous avions mobilisé de l'argent pour l'irrigation. Il y a eu un découragement et nous n'étions pas contents puisque le CEP était dans notre village (Décollé). Les jeunes du village sont très engagés dans la riziculture qui est notre principale source de revenus. Nous n'avons pas de problème d'écoulement de notre production car elle n'est pas importante et les unités de transformation peuvent l'acheter à 350 F/kg. Les femmes avaient souhaité la réussite du projet mais l'éloignement du site du CEP et le non-respect des principes qui gouvernent le SRI ont été à l'origine de l'arrêt précoce de l'expérience dans notre village. Néanmoins, les femmes avaient mis en place des stratégies endogènes pour continuer le CEP mais les oiseaux granivores ont détruit le riz qui était arrivé à maturité. Les autres membres ne venaient pas à cause de la distance ».

### **Témoignage 3 : Samba Hamady Déh, producteur à Thilambol, salue la pertinence des formations et innovations et demande un appui en équipements agricoles**

J'exploite une petite parcelle familiale depuis plusieurs années. Les productions sont destinées à l'autoconsommation. Je salue la tenue des rencontres hebdomadaires au niveau du CEP car elles ont permis de bénéficier des formations de qualité et d'améliorer nos connaissances pour adopter le SRI. Cette année, j'ai reconduit l'expérience dans ma parcelle. Les agents de l'ANCAR sont très disponibles et généreux. Ils nous ont beaucoup conseillés pour adopter les techniques. Aujourd'hui, je suis capable de former d'autres producteurs sur le SRI car je maîtrise parfaitement l'expérience. Malheureusement, l'absence d'équipements agricoles pour les aménagements et l'irrigation risque de plomber nos efforts et hypothéquer les acquis. La preuve : j'arrive difficilement à faire l'alternance inondation et séchage de la parcelle telle qu'enseignée par les techniciens à cause du problème de maîtrise de l'eau. Il y a de l'espace mais la capacité d'irrigation de la motopompe ne nous permet pas d'irriguer une grande surface car ici l'irrigation se fait dans les PIV. En plus, j'attends de l'appui pour un tracteur pour le labour afin d'éviter les retards de la campagne. Nous demandons à l'IPAR de continuer à former les producteurs de la zone afin que l'Etat puisse nous appuyer en équipement de production, d'irrigation et autres.

## **7.2. Résultat 1 : Amélioration des rendements et l'autonomie alimentaire**

L'introduction du SRI dans le CEP a permis une production de meilleure qualité. Selon les acteurs rencontrés, cette nouvelle technique a contribué à augmenter significativement les rendements des producteurs. D'après le technicien du CEP de Thilambol, le SRI a entraîné une augmentation du rendement du riz de 1,6 t/ha par rapport à la pratique paysanne. A Thilambol, les femmes productrices ont pu augmenter leur rendement en reproduisant le SRI dans leurs parcelles. Cela a généré des gains en termes de revenus, de protection de l'environnement et de qualité des produits. La participation des producteurs/productrices au CEP a également renforcé les liens sociaux favorisant des échanges mutuels. En effet, les participants ont, par exemple, formé un groupe d'entraide pour le désherbage manuel de leurs parcelles personnelles.

## **7.3. Résultat 2 : Réduction des coûts de production**

Les populations rencontrées ont souligné les effets positifs de l'utilisation de la fumure organique dans les parcelles rizicoles avec des avantages multiples pour les producteurs et productrices, l'environnement et même le bétail. L'utilisation de la fumure organique a eu un effet d'entraînement dans plusieurs secteurs, notamment une réduction de la quantité d'eau utilisée sur le CEP (moins importante que dans les champs conventionnels). L'usage des intrants organiques aide à conserver l'humidité du sol et limite l'utilisation d'engrais chimiques dont les coûts sont élevés pour les producteurs/trices. Le système de repiquage direct avec espacement a permis une utilisation plus rationnelle des semences. Ainsi, les producteurs dépensent moins pour l'achat des intrants. Le SRI a permis une économie de 14 000 F sur l'achat de semences, 125 000 F sur les coûts d'irrigation, 112 500 F sur les engrains et 15 000 F sur les produits phytosanitaires (Tableau 2).



**Tableau 2 : Analyse économique comparative entre la PP et le SRI**

Désignation	SRI	PP	Analyse marginale
Coût de la préparation du sol (labour, planage, ...) (FCFA/ha)	75000	75000	-
Quantité semence (Kg/ha)	20	60	40
Coût semence (FCFA/ha)	7000	21000	14000
Coût Irrigation (FCFA/ha)	125000	250 000	125000
Quantité DAP (Kg/ha)	0	100	100
Quantité Urée (Kg/ha)	100	350	250
Coût total engrais (FCFA/ha)	35000	147500	112500
Coût produits phytosanitaires (FCFA /ha)	0	15000	15 000
Coût total main d'œuvre (semis, désherbage, épandage engrais, sarclo-binage etc.) (FCFA/ha) <sup>2</sup>	200000	300000	100 000
Coûts totaux (a) (FCFA/ha)	442000	808 500	366500
Production (t/ha)	9,2	7,6	1,6
Valeur Production (b) (FCFA/ha)	1380000	1140000	240 000
Bénéfice (FCFA/ha) (= b – a)	938000	331500	606500

Source : Données étude expérimentale IPAR et ANCAR, 2025

#### **7.4. Résultat 3 : L'estimation des bénéfices nets (bénéfices – coûts) pour chaque traitement et la rentabilité des Investissements**

Le traitement par la pratique paysanne des exploitations a des bénéfices nets inférieurs à ceux du SRI. Le gain de profit obtenu pour chaque franc investi en plus, permettant de décider si la dépense supplémentaire pour une nouvelle pratique culturelle telle que le SRI, est économiquement justifiée. En effet, la marge de bénéfice net du SRI est supérieure à celle de la pratique paysanne, générant une valeur marginale additionnelle de 606 500 FCFA/ha (Tableau 3). Ainsi, dans l'objectif d'orienter les agriculteurs à investir dans les technologies et les pratiques qui offrent une rentabilité la plus élevée pour optimiser la profitabilité de l'exploitation, il est judicieux de mesurer la rentabilité d'un investissement supplémentaire ou d'une technologie additionnelle. Cela permet de quantifier le retour sur investissement de ces pratiques. En d'autres termes, ce taux est le rendement financier provenant du meilleur investissement alternatif pour l'agriculteur. Sur ce, en comparant la valeur des bénéfices additionnels générés par l'investissement à son coût, nos résultats montrent que la pratique du SRI présente un taux marginal de rentabilité (TMR) de 165% (tableau 3). Cela signifie que sur un investissement de 1 000 FCFA sur l'adoption du SRI, le producteur gagnerait un revenu additionnel de 1 650 FCFA de plus que la PP. Le SRI est plus rentable que la pratique paysanne, car il coûte moins chère à l'agriculteur tout en lui rapportant un bénéfice net plus élevé (938 000 FCFA/ha pour le SRI contre 331 500 FCFA/ha pour la PP). Dans cette perspective, nos analyses confirment le succès du SRI et sa profitabilité si les agriculteurs l'adoptent et continuent à l'utiliser.

**Tableau 3 : Analyse de la rentabilité économique du SRI**

	Bénéfice net de production (FCFA/ha)	Coûts totaux de production (FCFA/ha)	Rendement (kt/ha)	Valeur Production (FCFA/ha)
<b>SRI</b>	938000	442000	9,2	1 380 000
<b>PP</b>	331500	808 500	7,6	1 140 000
<b>Passage de la PP au SRI</b>	Bénéfices marginaux nets (bénéfice net SRI – bénéfice net PP) (FCFA/ha)	Coûts marginaux (coûts totaux production PP – coûts totaux SRI) (FCFA/ha)	Taux marginal de rentabilité (TMR) = bénéfice marginal/coût marginal	
<b>SRI vs PP</b>	606500	366 500	165	

<sup>2</sup> - Le coût de la main-d'œuvre est estimé par les techniciens de l'ANCAR. Le CEP n'a pas payé de main d'œuvre car les participants ont assuré le semis, le désherbage, l'épandage de l'engrais et le sarclo-binage

#### Témoignage 4 : Deyibou Mamadou Déh, l'un des champions dans la production de riz, au Walo

J'ai beaucoup appris des formations reçues : le repiquage, l'irrigation de la parcelle, l'apport de matière organique et les autres techniques du SRI. J'ai reconduit le SRI dans ma parcelle en respectant tout l'itinéraire technique. J'ai aussi respecté la technique d'irrigation : alternance inondation et séchage de la parcelle. Je suis capable de démultiplier la formation chez les autres producteurs non formés. Je remarque une bonne collaboration entre l'IPAR et l'Union de Galoya. Ce qui explique les résultats obtenus. Nous n'avons pas eu de difficultés pendant la formation. L'agent de l'ANCAR est très dynamique et humble. Il ne se fâche pas et est attentif aux interpellations des producteurs. J'ai une parcelle de 0,23 ha. Ma production se limite à l'alimentation de la famille parce qu'elle n'est pas importante. Nous espérons vivement qu'avec toutes ces connaissances reçues les mentalités vont changer pour le développement du SRI, autrement dit, pour la promotion d'une agriculture durable résiliente face aux changements climatiques.



Photo 7 : Séance de formation et de partage sur les techniques du SRI au niveau du CEP de Thilambol

#### Témoignage 5 : Le SRI : une technologie à mettre à l'échelle pour une autosuffisance en riz au Sénégal

Je m'appelle Marie, mère de 6 enfants (2 garçons et 4 filles) du village de Thilambol. J'ai la cinquantaine. Mon mari est malade depuis plus de 2 ans, rendant les choses difficiles de mon côté. Je m'occupe, toute seule, de mes enfants. Heureusement, mon fils aîné a fait des études et il est devenu gendarme. C'est lui qui me soutient de temps en temps. En réalité, j'ai commencé la riziculture depuis mon enfance. Je peux dire que je l'ai héritée de ma mère qui pratiquait ce métier avec les femmes de sa génération, il y a belle lurette. Grâce à l'accompagnement de l'Union de Galoya, l'ANCAR et l'IPAR, j'ai pu intégrer le CEP de Thilambol, il y a 1 an maintenant. Depuis que j'ai commencé à pratiquer ces innovations (SRI), j'ai constaté beaucoup de changement grâce aux techniques de semis, d'irrigation, aux formations dans le CEP, à l'utilisation de la fumure organique, etc. Comparativement à ce que nous avions l'habitude de faire dans nos champs (pratique paysanne), la pratique du SRI nous donne beaucoup de satisfaction. Elle m'a permis d'augmenter les rendements cette année. Le champ école nous procure beaucoup de satisfaction sur le plan du rendement agricole. En plus, nous gagnons en

temps et en semences. Ce qui n'était pas le cas avant. Malgré cette volonté de bien faire avec le CEP, nous sommes confrontées aujourd'hui à des problèmes d'équipements et de matériels agricoles pour l'irrigation, le labour et le battage. Nous aurions pu multiplier nos productions par 4 voire 5 si nous disposions de ces équipements et matériels agricoles qui nous manquent. Nous sollicitons donc l'appui de l'Etat à travers le ministère de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'élevage pour solutionner ce problème afin d'augmenter encore plus nos rendements et contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire tout en réduisant la pénibilité du travail des femmes.

### 7.5. Résultat 3 : Allègement de la charge de travail des femmes

Les innovations introduites dans le CEP ont permis de réduire le temps de présence des femmes productrices dans les champs, pour se consacrer à d'autres activités. En effet, l'usage des fumures organiques a réduit la quantité d'eau nécessaire et amélioré la qualité des sols. Une bonne organisation du travail et le soutien mutuel des producteurs dans les travaux champêtres, notamment le désherbage, ont largement contribué à l'allègement du travail des femmes des CEP.

### 7.6. Résultat 4 : Durabilité environnementale

La conservation des sols a été possible grâce à l'utilisation de la fumure organique, contribuant ainsi à la gestion durable des terres. En effet, cet abandon progressif des intrants chimiques par les producteurs au profit des intrants organiques a entraîné des résultats intéressants. Par exemple, il y a de plus en plus une utilisation raisonnable des quantités d'eau par les producteurs. De l'avis des membres des CEP, ces éléments ont un effet positif sur le rendement agricole, mais aussi et surtout sur la préservation de l'environnement. Les plantes de riz qui se portent en bonne santé contribuent à la séquestration du carbone et, par ricochet, réduisent les émissions de gaz à effet de serre.



**Témoignage 6 : Omar Hamady SOW, 59 ans, Président PIV de Thilambol, un passionné du riz de la vallée**

Le CEP est important pour la formation sur le SRI. Grâce à l'adoption des innovations du SRI, j'ai réussi à diminuer les coûts de production et d'augmenter les rendements. J'ai reconduit l'expérience sur ma parcelle de 0,5 ha. J'ai respecté tout l'itinéraire technique de la phase de pépinière à l'alternance inondation et séchage de la parcelle. Je recommande à l'IPAR de poursuivre la formation des producteurs sur le compostage. Nous remarquons aussi que l'apport de matière organique entraîne une prolifération des adventices. Ainsi, il faut veiller à la mécanisation du labour. Toute ma production est destinée à l'autoconsommation parce que la superficie de ma parcelle n'est pas importante. Pour certaines parcelles, le planage n'a pas été bien fait. Ce qui cause des problèmes de nivellation de la lame d'eau. L'agent de l'ANCAR a été très disponible et attentif aux préoccupations des producteurs. Il nous a bien formés. La collaboration avec l'IPAR a renforcé l'Union de Galoya. Il est important de maintenir le partenariat entre l'Etat, l'IPAR, l'Union de Galoya et l'ANCAR pour une transformation durable de notre système alimentaire.

## **8. Niveau de connaissance et d'application des principes du SRI dans les CEP par les producteurs de l'UJAK et de l'Union de Galoya**

**Tableau 4 : Des indicateurs des niveaux de connaissance et d'application du SRI dans les deux CEP.**

<b>Niveau de connaissances (NC)</b>	<b>Indicateurs sur la variable connaissance du SRI</b>	<b>Indicateurs sur la variable application des techniques du SRI</b>
Nul (NC=0)	Le producteur n'a aucune connaissance du SRI et les principes qui le guide	Le producteur n'applique pas du tout l'expérience
Faible (NC=1)	Le producteur évoque vaguement le principe en question sans être capable d'approfondir sur les raisons qui le justifient	Le producteur applique 2 des 6 principes du SRI
Moyen (NC=2)	Le producteur est en mesure de présenter l'adoption des connaissances ou le principe en question en développant leurs avantages et leurs modalités de mise en œuvre mais sans évoquer les contraintes potentielles et encore moins les stratégies de gestion	Le producteur applique 3 des 6 principes du SRI
Excellent (NC=3)	Le producteur présente de façon précise et détaillée le SRI en s'appuyant sur les connaissances théoriques et les expériences pratiques	Une application intégrale du SRI par les productrices et producteurs dans les CEP

Source : Données étude expérimentale IPAR et ANCAR, 2025



**Tableau 5 : Niveau de connaissance et d'application des innovations (SRI) par les productrices et producteurs de l'UJAK (CEP de Décollé)**

Technique SRI	Niveau de connaissance des principes du SRI par les producteurs et productrices (Note/3)	Niveau d'application des principes du SRI par les producteurs (Note/3)
Présences des producteurs dans les CEP	1	1
Techniques de repiquage	3	2
Technique d'utilisation de fumure organique	2	2
Techniques d'irrigation	2	1
Sessions de formation	1	1
Dynamique de groupe	1	1

Source : enquête sur le terrain Juillet-Août 2025

**Tableau 6 : Niveau de connaissance et d'application de la technique et innovation SRI par les producteurs de l'Union de Galoya (CEP de Thilambol)**

Techniques SRI	Niveau de connaissance des techniques par les producteurs et productrices (Note/3)	Niveau d'application des techniques pour les producteurs (Note/3)
Présences des producteurs dans les CEP	3	3
Techniques de repiquage	3	2
Technique d'utilisation de fumure organique	2	2
Techniques d'irrigation	2	3
Session de formation	2	2
Dynamique de groupe	3	3

Source : enquête terrain (focus group), IPAR, Août 2025

La lecture des deux tableaux montre que le travail de l'IPAR et ses partenaires a été bien apprécié par les producteurs qui ont bien accueilli et accepté les techniques de SRI dans les CEP. Ces derniers se sont engagés à les appliquer conformément aux orientations techniques et technologiques. Contrairement aux producteurs de Décollé, ceux de Thilambol ont bien appliqué les techniques dans le CEP jusqu'à terme et sont en train de les partager, avec des producteurs convaincus, les résultats obtenus (voir tableau 5).



## 9. Les facteurs clés de succès et les obstacles rencontrés

Tableau 7 : Des facteurs de succès, obstacles et pistes de solutions

Niveau de connaissances (NC)	Indicateurs sur la variable connaissance du SRI	Indicateurs sur la variable application des techniques du SRI
Alternance entre la théorie et la pratique dans les CEP intégrant le SRI. Réussit de l'enquête de base	Mobilisation des parties prenantes	Améliorer la sensibilisation et le ciblage des acteurs. Introduire une balle à parole pour susciter la participation des producteurs
Le bon déroulement du curriculum d'apprentissage	Un taux d'absentéisme élevé surtout à Décollé	Mieux clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs et faire un bon ciblage
L'acceptation des communautés car les producteurs continuent d'appliquer (le taux d'adoption) leurs pratiques Le nombre de producteurs qui ont adopté	Des poches de résistance pour adopter la technique de SRI	Partager les résultats des expériences réussies pour convaincre les sceptiques à adopter les innovations Conduire des CEP/SRI dans plusieurs villages
Meilleure gestion de l'eau avec l'alternance mise en eau et séchage	Certaines difficultés comme la gestion de la biomasse à l'échelle de parcelle et du territoire ne sont pas bien mises en évidence au niveau du CEP	Renforcer la formation et la sensibilisation des producteurs sur les techniques de stockage et d'utilisation de la fumure organique dans les CEP
Repiquage précoce des plants (pépinières de 12 jours)	L'enherbement au niveau de la parcelle de l'étude spéciale ; Petits brins de riz, déplacement et repiquage difficile	Continuer à vulgariser le CEP intégrant un SRI auprès des autorités, des OP pour mieux former les producteurs pour une adoption des innovations
Repiquage avec une faible lame d'eau	Problème d'aménagement des sites pour une meilleure utilisation de la parcelle et l'application correcte des techniques	Renforcer la collaboration avec la SAED pour une meilleure prise en charge des aménagements des parcelles
Utilisation d'une faible quantité de semences	Déficit de main d'œuvre dans les CEP ralenti le travail de repiquage	Promouvoir le travail collectif tournant par champ pour réduire le temps consacré au repiquage
Bonne gestion de la fertilisation	Faible suivi des parcelles ou non-tenu des rencontres dans les champs Ecole producteurs	Respecter le calendrier des suivis et des visites dans les champs pour veiller à la bonne progression des cultures et pouvoir anticiper sur les risques éventuels

Source : Enquête terrain, IPAR, août 2025

### Encadré 3 : la balle à parole pour susciter la participation de tous et de toutes dans les CEP lors des animations hebdomadaires

La balle à paroles est un outil de facilitation qui peut être utilisé dans un CEP pour contrôler la domination et donner la chance aux membres timides de pouvoir parler. La balle à paroles assure une participation entière et égale des membres à une discussion. Avec la balle à paroles, les membres du CEP deviennent plus attentifs sur les sujets et essayent de préparer leurs réponses parce qu'ils doivent donner leurs avis lorsque la balle leur sera lancée. Ils restent également attentifs pendant la séance car ils ne savent pas quand la parole leur sera donnée. Une balle à paroles peut être préparée facilement en enroulant une feuille de papier et en l'enrobant avec du ruban adhésif. Du matériel local peut également être utilisé.



## 10. Les contraintes et limites rencontrées

Le principal constat est que les deux CEP, à savoir celui de Décollé et de Thilambol, ont démarré avec les mêmes techniques mais n'ont pas suivi le même parcours, aboutissant à des résultats différents. Les difficultés rencontrées au cours de l'expérience peuvent être détaillées comme suit.

### 10.1. Un problème de ciblage des villages et des bénéficiaires dans le CEP de Décollé

Il avait été convenu dans les deux CEP que l'équipe allait appliquer les mêmes innovations et les mêmes activités afin d'obtenir, selon les prévisions, les résultats similaires à la fin de l'expérience. Cependant, en raison de la non-prise en compte précoce des facteurs objectifs dans le choix du site devant abriter le CEP, les deux CEP ont obtenu des résultats différents. De l'avis de l'agent de l'ANCAR rencontré à Taréjji, responsable du CEP de Décollé, le choix du site n'aurait pas dû être laissé seulement à l'organisation de producteurs (UJAK) puisque c'est une approche de co-construction qui a été adoptée. Cette erreur a conduit à l'arrêt de l'expérience dans ce site. Bien qu'au début, les producteurs des villages voisins (Guédé, Donaye, Taréjji, Diambo, Soubalou, Décollé) prenaient part aux séances d'informations dans le CEP, une démotivation rapide s'est installée, en partie à cause du manque de moyens de transport. Il s'est avéré difficile de faire participer des producteurs de différents villages alors que le principe du CEP repose sur des apprentissages ciblant des producteurs du même village. Pour faciliter la mobilisation, il aurait fallu éviter de regrouper des participants de différents villages car la plupart d'entre eux étaient très éloignés du site de mise en œuvre du CEP. Heureusement, le CEP de Thilambol n'a pas rencontré ces difficultés, les producteurs venaient du même village, ce qui a contribué à la réussite de l'expérience au bout du compte. De plus, les producteurs de Thilambol étaient très engagés, motivés et bien organisés.

### 10.2. Le taux d'absentéisme élevé à cause de l'éloignement du site et d'un problème de moyens

L'éloignement des villages par rapport au site de Décollé n'a pas facilité la tenue régulière des rencontres au niveau du CEP. Bien qu'au début, la présence des producteurs était effective, le manque de communication entre les acteurs a contribué à la démotivation. Certains producteurs préféraient se concentrer dans leurs champs au lieu de participer aux formations aux activités de labour et d'entretien des parcelles collectives.

### 10.3. Déficit de coordination et d'engagement sur le CEP de Décollé

La faible implication de l'agent de l'ANCAR dans le choix de l'AVD de Décollé n'a pas facilité la sélection des acteurs pour piloter le site de Décollé. En outre, les discussions sur le terrain avec les producteurs ont permis de noter un faible intérêt du président de l'AVD de Décollé à promouvoir le CEP. Ce dernier soutient qu'il n'avait pas été suffisamment bien informé des objectifs, ce qui explique son manque d'engouement et d'engagement pour l'application correcte des différentes techniques du SRI.

### 10.4. Retard dans le démarrage des travaux au niveau des CEP de Décollé

Les difficultés évoquées ont aussi porté sur le retard dans le démarrage des travaux. En effet, la plupart des membres préféreraient commencer les travaux sur leurs parcelles individuelles avant de rejoindre les travaux collectifs dans le CEP. Cette situation a souvent entraîné des retards dans le démarrage du CEP. Ce problème pourrait être résolu avec une meilleure planification des activités et une organisation et communication plus rigoureuses de l'OP porteuses.

### 10.5. Contraintes techniques liées à la structure des parcelles et l'absence d'équipements

La réussite du CEP intégrant un SRI dépend en partie de l'organisation des équipes, du respect des rôles et responsabilités des parties prenantes ainsi que de la structure des sols, de la disponibilité des équipements et de l'aménagement des parcelles. Les CEP de Décollé et de Thilambol ont beaucoup souffert des problèmes d'irrigation car certaines parcelles n'étaient pas bien nivelées faute d'équipements adéquats. De plus, les équipements d'irrigation n'étaient pas en bon état, ce qui a parfois augmenté la quantité d'eau nécessaire à l'irrigation des parcelles. Une meilleure collaboration avec la SAED et l'ISRA permettrait de lever ces contraintes et de bien réussir l'expérience dans les deux sites.



## 11. Les acteurs clés et leurs rôles dans la mise en place de l'expérience CEP intégrant un SRI

Tableau 8 : Rôles des acteurs clés impliqués pendant et après l'expérience

Acteurs clés	Rôles actuel	Rôles après le départ du projet
UJAK	OP porteuse, sensibilisation de producteurs, facilitation du déroulement du CEP	Accompagnement et suivi des producteurs formés, sensibilisation pour la mise à l'échelle
Union de Galoya	OP porteuse, sensibilisation de producteurs, facilitation du déroulement du CEP	Accompagnement et suivi des producteurs formés, sensibilisation pour la mise à l'échelle
IPAR	Partenaire technique et financier	Accompagnement des OP, sensibilisation pour la mise à l'échelle
ANCAR	Partenaire technique, mise en œuvre du CEP, formation des producteurs sur le SRI et suivi de l'expérience	Accompagnement et suivi des producteurs formés
Conseil Départemental de Podor	Facilitation de la mise en œuvre du CEP	Sensibilisation pour la mise à l'échelle, Plaidoyer auprès des autorités pour la vulgarisation, Intégration de la promotion du SRI dans le Plan Départemental de Développement
SAED	Aménagement des PIV	Sensibilisation, réadaptation des aménagements au SRI
DyTAEL de Podor	Promouvoir les pratiques agroécologiques	Sensibilisation pour la mise à l'échelle du SRI
AfricaRice	Partage d'expériences avec le living lab	Accompagnement des producteurs
ISRA	Partage d'expériences sur le SRI avec le living lab	Sensibilisation, formation, suivi et accompagnement des producteurs, poursuite des expérimentations sur le SRI
Collège des producteurs de riz (plateforme)	Contribution à la production du riz de qualité et accessible aux consommateurs	Mise à l'échelle de la pratique du SRI
Autorités administratives (préfet et sous-préfets)	Facilitation de la mise en œuvre du CEP	Plaidoyer auprès des autorités pour la vulgarisation, Promotion du SRI dans les politiques publiques agricoles
Collectivités territoriales	Facilitation de la mise en œuvre du CEP	Plaidoyer auprès des autorités pour la vulgarisation, Promotion du SRI dans les politiques de développement local
UGB	Partage d'expériences avec le living lab	Formation et renforcement de capacités des producteurs, création de modules de formation des étudiants sur le SRI
ISEP de Richard-Toll	Partage de connaissances	Création de modules de formation sur le SRI
ONG	Accompagnement des producteurs	Accompagnement des producteurs
INP	Partage d'expériences	Formation et accompagnement des producteurs sur les aspects pédagogiques
CNAAS	Sensibilisation pour enrôler les producteurs à l'assurance agricole	Assurance agricole des producteurs
Femmes transformatrices	Assurer une production et une transformation de qualité du riz destiné à la commercialisation et à la consommation	Transformation de la production
USE PIP	Sensibilisation, Appui aux producteurs	Sensibilisation, Appui aux producteurs
LBA	Financement des producteurs	Financement des producteurs, Facilitation de l'accès des producteurs de riz au financement



## 12. Les leçons apprises de l'expérience

- Une communication claire sur des rôles et responsabilités des différents acteurs permet d'éviter les confusions et les suspitions favorisant une collaboration harmonieuse.
- La définition précise des objectifs dès le départ et le partage entre différents acteurs évite les malentendus lors de la mise en œuvre et permet une même compréhension des attentes.
- Le non-respect des critères de sélection du site devant abriter le CEP/SRI et la non-implication des services techniques en charge du conseil agricole dans le choix définitif peut conduire à l'arrêt précoce de l'expérience.
- L'organisation collective et l'entraide entre producteurs pour les travaux de labour et de repiquage ont permis de juguler le déficit de main d'œuvre, démontrant l'importance de la solidarité.
- L'accès facile à la fumure organique dans les zones d'implantation des CEP, couplé à la disponibilité des techniciens formés aux techniques de compostage, ont contribué à réduire les coûts de production.
- L'adoption de la fumure organique par les producteurs a modifié les pratiques locales : les éleveurs n'envoient plus de fumier dans les autres zones, d'où l'intérêt d'intégrer l'agriculture et l'élevage pour une gestion durable des ressources.
- Les techniques d'animation participatives lors des séances favorisent l'appropriation par les producteurs facilitant leur application sur le terrain.
- Les aménagements actuels ne sont pas adaptés au SRI : un planage rigoureux est nécessaire pour une gestion optimale de la lame l'eau.
- Une mauvaise dynamique organisationnelle et un déficit de leadership dans les OP peuvent conduire à l'échec d'une expérience collective comme le CEP/SRI.
- La gestion alternée de la lame d'eau (inondation et séchage) permet une utilisation plus efficace de la ressource en eau et un meilleur suivi des parcelles de riz.
- Bien que le SRI repose sur 6 principes, le respect de 3 d'entre eux (apport de matière organique, repiquage en ligne avec des espacements réguliers, gestion de la lame d'eau) suffit déjà à donner de bons rendements.
- La reproduction des pratiques SRI par les producteurs voisins avant la fin du cycle de formation, témoigne d'un potentiel d'adoption rapide et prometteur de cette technologie.
- Une prise de conscience sur la durabilité environnementale s'est développée chez les producteurs qui réalisent désormais qu'ils peuvent produire du riz sans recourir aux engrains chimiques.

## 13. Recommandations

### 13.1. Recommandations à l'attention des services techniques et de l'Etat (ANCAR, SAED, ISRA, UGB, MASAE)

<b>R1</b> : Établir des critères objectifs pour le choix des sites abritant les CEP intégrant le SRI, en collaboration avec les OP
<b>R2</b> : Organiser des sessions de suivi régulier avec un comité pour corriger les manquements au fur et à mesure de l'avancement de l'expérience
<b>R3</b> : Améliorer l'intégration agriculture et élevage dans les CEP pour une meilleure prise en compte des besoins en fumures organiques pour le compostage
<b>R4</b> : Assurer un suivi des producteurs formés sur la pratique du SRI pour avoir des relais afin d'assurer la vulgarisation des innovations
<b>R5</b> : Appuyer et accompagner la vulgarisation du SRI dans d'autres parcelles tout en l'inscrivant dans une approche chaîne de valeurs
<b>R6</b> : Porter un plaidoyer pour une intégration du CEP-SRI dans les stratégies d'adaptation face aux changements climatiques et dans la CDN.
<b>R7</b> : Solliciter l'implication effective de la SAED pour prendre en charge des aménagements hydro-agricoles des parcelles et leur participation à l'encadrement technique des producteurs et productrices.
<b>R8</b> : Intégrer des modules d'arboriculture fruitière dans les formations pour diversifier les sources de revenus et renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition
<b>R9</b> : Inclure des indicateurs environnementaux, en complément des indicateurs agronomiques et économiques afin de mieux apprécier les comportements des acteurs et les impacts du SRI



### 13.2. Recommandations à l'attention des OP porteuses de l'expérience

<p><b>R1 :</b> Impliquer systématiquement les jeunes qui sont dans les écoles de formation pour assurer la durabilité de ces pratiques agroécologiques.</p>
<p><b>R2 :</b> Mettre en place un volet sensibilisation pour expliquer l'importance du SRI en lien avec les changements climatiques dans les écoles de formation agricoles</p>
<p><b>R3 :</b> Améliorer la gouvernance des organisations de producteurs, leur transparence (charte) et leur redevabilité (rapport d'activités)</p>
<p><b>R4 :</b> S'appuyer sur les associations villageoises pour la sensibilisation et promouvoir les activités collectives dans les parcelles.</p>
<p><b>R5 :</b> Désigner des référents permanents au sein des organisations, formés au leadership (mobilisation des producteurs) et au reporting (suivi et coordination des activités)</p>
<p><b>R6 :</b> S'assurer de la sécurisation foncière des parcelles ou avoir des sites réservés au CEP pour la campagne pour éviter les conflits (particulièrement importants dans le cas des aménagements hydro-agricoles).</p>
<p><b>R7 :</b> Bâtir une relation de confiance entre les acteurs à travers l'adoption d'une charte d'engagements et de principes dans une approche de co-responsabilité et de co-construction.</p>
<p><b>R8 :</b> Penser à mettre un accent sur l'arboriculture fruitière pour prendre en charge les questions de sécurité alimentaire, etc.</p>
<p><b>R9 :</b> Porter un plaidoyer pour une intégration du CEP-SRI dans les stratégies d'adaptation face aux changements climatiques et dans la CDN.</p>
<p><b>R10 :</b> Intégration agriculture élevage à travers une session de causerie dans les CEP pour bien sensibiliser les producteurs sur son importance.</p>
<p><b>R11 :</b> Appliquer rigoureusement les critères de sélection des sites en privilégiant une approche multi-acteurs</p>

### 13.3. Recommandations à l'attention de l'IPAR et des OSC partenaires

<p><b>R1 :</b> Porter un plaidoyer pour une intégration du CEP-SRI dans les stratégies d'adaptation face aux changements climatiques et dans la CDN.</p>
<p><b>R2 :</b> Poursuivre la sensibilisation des producteurs sur les enjeux de la dégradation des terres et les pratiques de restauration de la fertilité des sols en partenariat avec les OP et les services techniques.</p>
<p><b>R3 :</b> Avec l'appui des services techniques (ANCAR, SAED), accompagner les producteurs du site de Décollé à reprendre l'expérience en tirant les leçons des échecs.</p>
<p><b>R4 :</b> Étendre les CEP-SRI sur de nouveaux sites pour faciliter sa mise à l'échelle.</p>
<p><b>R5 :</b> Renforcer les capacités sur le leadership et la gouvernance organisationnelle dans les sessions de formation, pour mieux outiller les OP.</p>
<p><b>R6 :</b> Sélectionner les organisations de producteurs les plus engagées et qui ont très vite compris l'importance des CEP intégrant un SRI pour avoir des résultats.</p>
<p><b>R7 :</b> Organiser des visites d'échanges avec d'autres producteurs pour partager les succès et analyser les échecs</p>
<p><b>R8 :</b> Capitaliser les expériences des autres interventions de l'IPAR dans la VFS pour avoir une idée sur la contribution de l'IPAR dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire.</p>
<p><b>R9 :</b> Impliquer les OP et les OSC partenaires lors de l'étude du milieu pour répondre aux besoins réels des membres et éviter l'approche projet.</p>
<p><b>R10 :</b> Renforcer la synergie et la mutualisation des moyens entre les projets COINS, JEV (Jeunes Entrepreneurs Verts) et EFI Podor pour maximiser les résultats et impacter positivement la vie des populations (de la ZVFS).</p>



Au-delà de ces recommandations issues de ce travail de capitalisation, il est important d'exploiter aussi les recommandations du plan d'actions issu de l'exercice de prospective territoriale sur la gestion durable des terres dans un système de riziculture intensif dans le département de Podor à l'horizon 2035 (Tounkara et al, 2025). En effet, cette recherche prospective donne des orientations stratégiques pour promouvoir davantage le SRI dans les politiques de développement territorial du département de Podor. Ces orientations concernent des actions précises dans les domaines comme l'évaluation des politiques de l'Etat et de la recherche, l'aménagement de l'espace, l'accès à la terre, la gouvernance, la formation, le financement, l'environnement des affaires, la communication, la sensibilisation et le plaidoyer.

#### 14. Conclusion et perspectives

L'expérience champ école producteur intégrant un Système de Riziculture intensif s'est révélé efficace lorsque le processus a pu être mené à son terme. Tout au long de cette expérience, il a été démontré que le CEP intégrant un SRI est une méthode innovante combinant recherche, action, formation. Cette approche vise, d'une part, à améliorer les rendements agricoles sur des superficies réduites (0,10 à 0,20 hectare) et, d'autre part, à renforcer la protection de l'environnement et la résilience des populations face aux changements climatiques.

Concrètement, les deux Champs écoles producteurs ont permis aux producteurs/trices d'expérimenter et d'adopter des innovations agroécologiques pour faire face aux contraintes environnementales et climatiques notamment grâce à l'utilisation de la fumure organique pour régénérer les sols.

Face aux contraintes techniques identifiées lors de l'étude du milieu, telles que des systèmes d'irrigation gourmands en eau, des aménagements inadaptés aux exigences du SRI et des techniques de repiquage non conformes aux critères reconnus, la gestion alternée de la lame d'eau (inondation et séchage) a permis une utilisation rationnelle des ressources en eau.

Face aux contraintes socioculturelles et économiques se traduisant par la faible mobilisation des producteurs/trices (notamment dans le CEP de Décollé), une démotivation générale et des conditions de travail difficiles des femmes ont été partiellement surmontées. Ainsi, grâce à des séances d'animation menées tout au long de l'expérience, des résultats satisfaisants ont été obtenus. Presque tous les producteurs de l'Union de Galoya (site de Thilambol) ont appliqué les différentes techniques du CEP/SRI, ce qui a conduit à une augmentation notable des rendements.

Malgré l'arrêt prématué de l'expérience sur le site de Décollé pour les raisons évoquées plus haut, les innovations et techniques agroécologiques introduites ont été bien accueillies par les producteurs et productrices. Ces innovations sont désormais appliquées dans leurs propres parcelles rizicoles, ce qui souligne l'importance de renforcer les moyens financiers et humains pour assurer une application continue et avoir de la marge de manœuvre pour corriger les manquements observés tout au long du processus.

Dans cette perspective, IPAR et ses partenaires signataires de la convention de partenariat dans le cadre du projet COINS doivent porter un plaidoyer actif pour intégrer le SRI comme une réponse efficace à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Cette intégration doit également être envisagée dans les stratégies d'adaptation et de résilience des politiques publiques, tant au niveau national que sous-régional.

Pour aller plus loin, il serait essentiel de mener des recherches approfondies pour évaluer de manière qualitative et quantitative les avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'expérience CEP intégrant un SRI. Ces études permettraient de consolider les preuves de l'efficacité de cette approche et d'en faciliter le plaidoyer et la diffusion à grande échelle.



# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bakker T., 2019, Guide méthodologique des champs-écoles de la région des savanes au Togo, Lomé, AVSF
- Bassirou A., Projet IARBIC/MDA, Niamey, 2009. Guide pratique à l'usage des facilitateurs pour les activités des champs écoles paysans.
- FAO, 2014, Conduire des champs écoles des producteurs. Guide du facilitateur
- Gallagher, K. 2003. Fundamentals of a Farmer Field School. LEISA Magazine.
- Hagiwara T., Ogawa S., Kariuki P.M., Ndeti J.N., Kimondo J.M., 2011. Farmer Field School implementation guide: farm forestry and livelihood development. Coopération Kenya Forestry Services, Food and Agriculture Organization (FAO) et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).
- IARBIC, 2010, Rapport de formation des facilitateurs de CEP.
- IARBIC, 2009, Guide pratique à l'usage des facilitateurs pour les activités des Champs Ecoles Paysans.
- IPAR et ANCAR, 2025, Rapport final de la mise en place des CEP sur le SRI dans les sites de Thilambol et de Décollé, Dakar, COINS
- Tounkara S., Ciss P. N. et al, 2025, La gestion durable des terres dans le système de riziculture intensif dans le département de Podor à l'horizon 2035, Dakar, IPAR, COINS

## ANNEXE : OUTILS DE COLLECTES (GUIDE D'ENTRETIEN)

### Guide d'entretien de la capitalisation de l'expérience Champs Ecole Producteurs -Focus group

#### Section I : Identification

Région :

Département :

Communes :

Acteurs interviewés :

#### Section II : Compréhension de l'expérience

Questions	Réponses
1. Pouvez-vous donner une définition claire de Champ Ecole Producteurs (CEP) ?	
2. Quels ont été les principaux objectifs de cette expérience ?	
3. Quels sont les critères de sélection des cibles de l'expérience ?	
4. En quoi consiste votre rôle dans ce processus de mise en place des CEP ?	



### Section III : Stratégies de mise en œuvre

Questions	Réponses
5. Quels sont les éléments clés de la stratégie de développement des CEP ?	
6. Quelles sont les étapes clés de cette expérience ?	
7. Pouvez-vous identifier les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette expérience ainsi que leurs rôles ?	
8. Comment le partenariat a été scellé avec les services techniques et IPAR ? Quels ont été les résultats ?	

### Section IV : Résultats et limites de l'expérience

Questions	Réponses
9. Quels sont les résultats obtenus de cette expérience ?	
10. Quels ont été les facteurs de succès notés ?	
11. Quels sont les défis de ce processus et les recommandations pour les surmonter ?	
12. Quel est l'impact de la pratique du SRI sur la production ?	
13. Existe-t-il d'autres bonnes pratiques à partager avec les acteurs locaux et les responsables des projets similaires ?	
14. Est-ce que les techniques et innovations apportées ont été efficaces ou pas ?	

### Section IV : Leçons apprises et recommandations

Questions	Réponses
15. Quelles sont les étapes du processus qui peuvent être passées à l'échelle ?	
16. Quelles sont éventuellement les étapes qui nécessitent davantage d'expérimentation avant le passage à l'échelle ?	
17. Pouvez-vous formuler des recommandations pour les différents acteurs afin de rendre cette expérience plus impactante ?	







